Deuxième Numéro - 05/11/2025 - premier mercredi de chaque mois - journal étudiant collaboratif de l'IGARUN - geournal.igarun@gmail.com

GEOURNAL

Une étude du risque sismique

Le risque sismique

Brèves du mois d'octobre

Rubrique ouverture : l'importance des tourbières

Art et Géo

Vie des masters

Jeux et agenda de novembre

Institut de géographie et d'aménagement — IGARUN
Pôle Humanités

Le Géournal est réalisé par un groupe d'étudiants du Master GAED. Ont participés à cette édition : Oldolaure ALEXANDRE, Walid DOUZI, Sasha GOMET (mise en page), Alexandre HABDI-DONNAT, François LEMONNIER, William MICLON, Romane POUGET, Mathias SOLDATI, Lorette POHON

Avant propos

Nous sommes des étudiants en master Géographie Aménagement, Environnement et Développement (GAED) scolarisés au sein de l'IGARUN, qui voulons partager avec un public nos connaissances et nos intérêts sur des sujets de géographie divers et variés, à toute échelle et partout autour du globe. Nous vous proposons une nouvelle édition de ce journal tous les premiers mercredis du mois.

Pour cette édition, notre rédaction reprend les couleurs de la campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein. **Parce que la prévention sauve des vies, parlons-en, soutenons la recherche et rappelons l'importance du dépistage pour toutes.**

Appel à contribution

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe du journal et apporter votre contribution aux articles, via de la rédaction, de la cartographie ou de la mise en page, nous serons enchantés de vous accueillir parmi nous, merci de nous contacter : **geournal.igarun@gmail.com**

.PROGRAMME.

Pages 3-10 Le risque sismique

Pages 11-14 Rubrique ouverture

Pages 15 Brèves

Pages 15-16 Vie masters

LE RISQUE SISMIQUE

Pourquoi écrire sur les séismes ?

Tour d'horizon du risque sismique

Texte Walid Douzi

Les séismes, phénomènes naturels et souvent dévastateurs, rappellent combien notre planète est en mouvement perpétuel. En parler, c'est non seulement évoquer un enjeu scientifique, mais aussi un défi humain et territorial.

La Géomatique, un outil essentiel :

Grâce aux SIG et aux données issues des réseaux sismologiques mondiaux (USGS, EMSC, GEOFON...), il est possible de spatialiser les séismes et d'en analyser la distribution à différentes échelles. Ces approches permettent de visualiser la structure de la croute terrestre, notamment les limites des plaques tectoniques où se concentrent la majorité des aléas, avec par exemple la fameuse ceinture de feu.

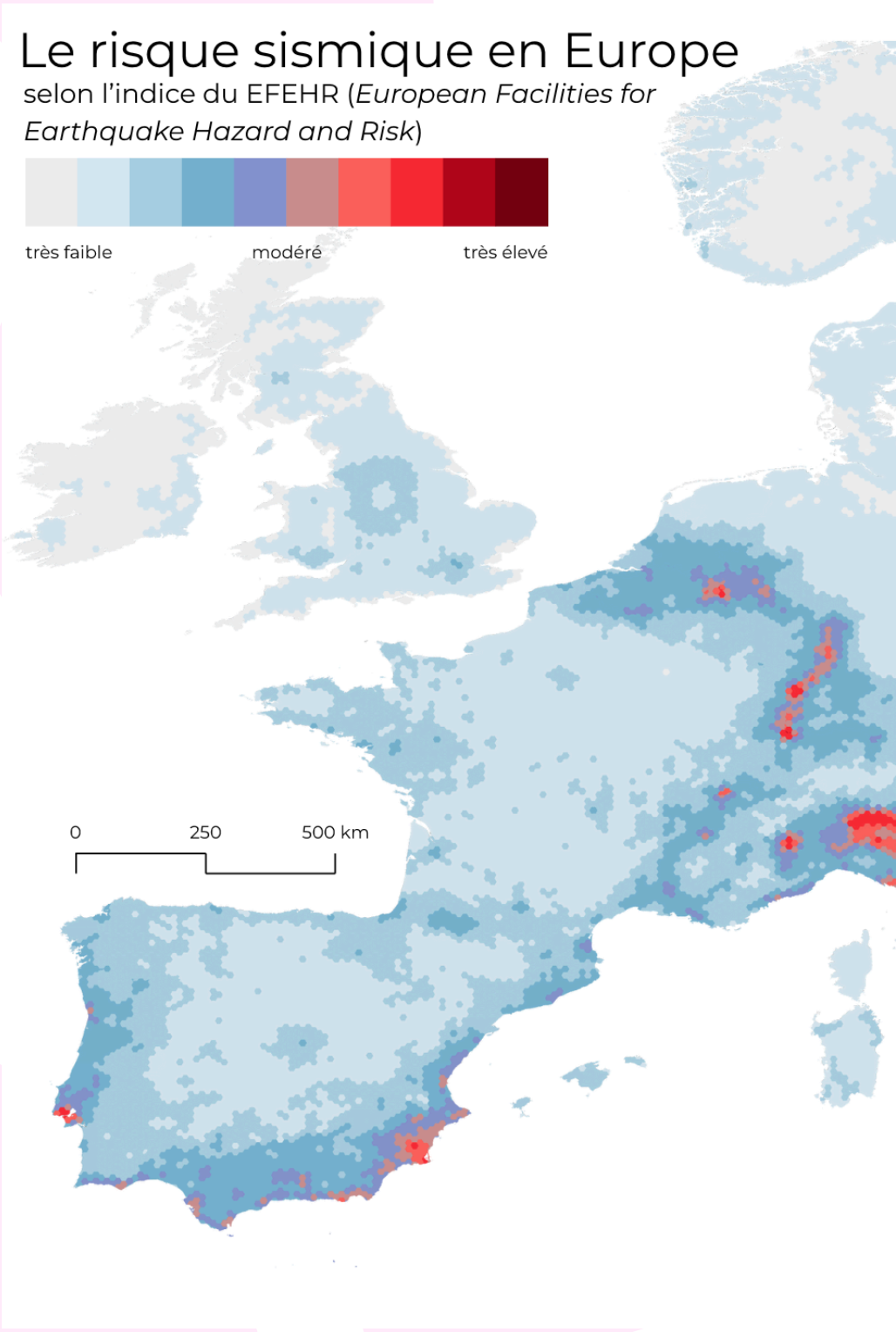

Source : EFEHR (2025)

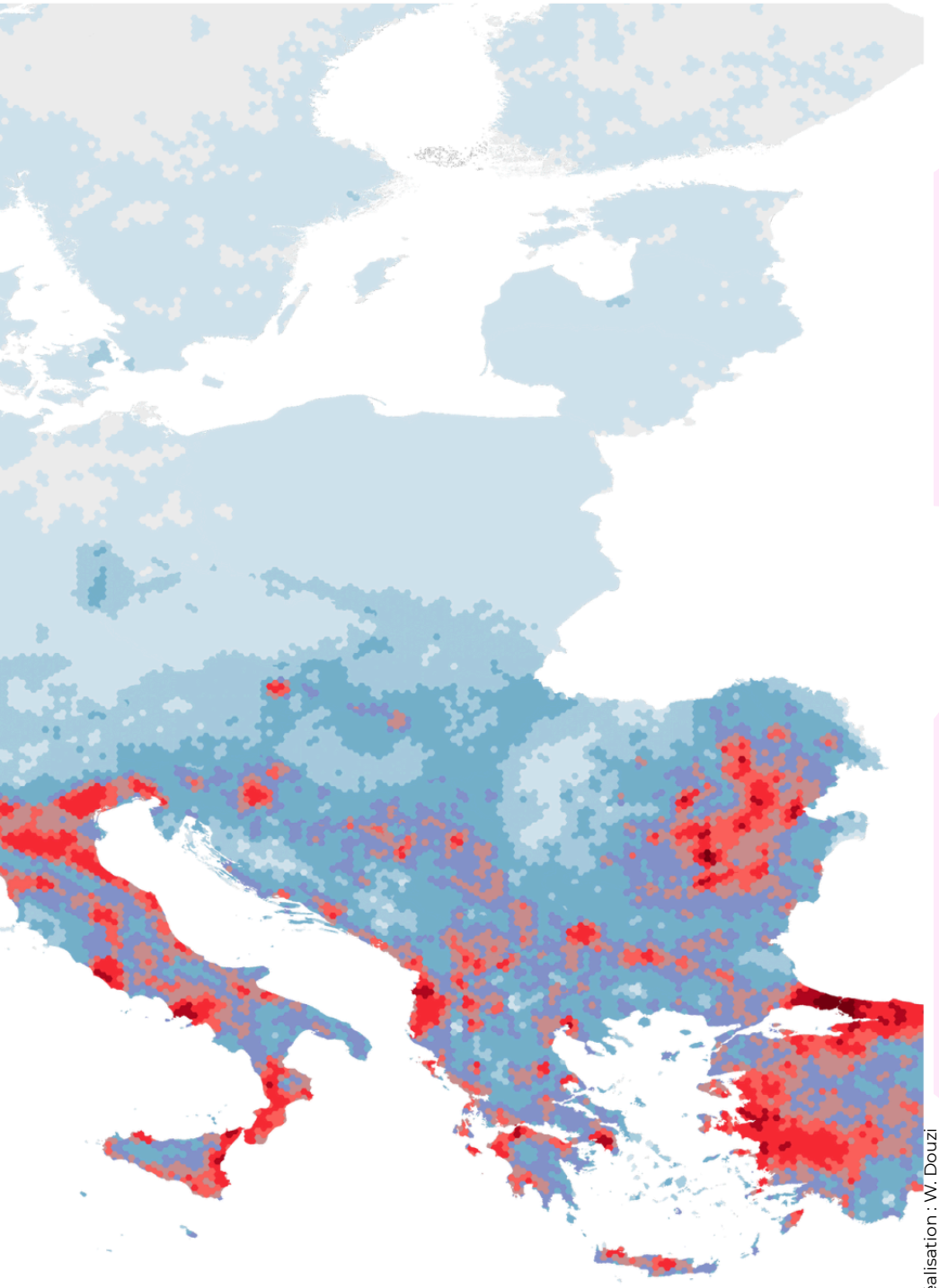

Réalisation : W. Douzi

En Europe, la spatialisation met en évidence des zones de **forte sismicité autour de la Méditerranée** - notamment en Italie, en Grèce, en Turquie et dans les Balkans - directement liées aux mouvements entre les plaques africaine et eurasienne.

La thématique de cette édition fait écho à la commémoration du séisme ayant touché Lisbonne et la péninsule ibérique le **1er novembre 1755**. Le nombre de victimes directes et indirectes varie entre 10 000 et 100 000 selon les sources (J.-M. Rohrbasser), reflétant le caractère inattendu de la catastrophe.

Nous reviendrons d'abord sur les évènements de Lisbonne, puis nous élargirons ensuite notre réflexion aux actualités scientifiques et sociétales liées à ce phénomène

Le séisme de Lisbonne, tournant de la gestion des catastrophes sismiques

Texte Oldolaure Alexandre

Les grands tremblements de terre d'une magnitude supérieure à 8,4 sont généralement associés à des **méga chevauchements** situés dans des zones de subduction, comme la ceinture **circum-pacifique** ou **l'arc de la Sonde** (Kanamori, 1977 ; U.S. Geological Survey, n.d.). Une exception mémorable à ce modèle est le tremblement de terre de Lisbonne de 1755, dont la magnitude est estimée entre 8,5 et 8,7 (Martinez-Solares et al. (1979) ; Johnston (1996)). Ce séisme, accompagné d'un tsunami dévastateur, frappa le Portugal, l'Espagne et le Maroc, et fut ressenti dans une large partie de l'Europe occidentale. Néanmoins, l'intensité du tremblement de terre de Lisbonne n'est pas connue avec exactitude. Les estimations des anciens séismes ont été fondées soit sur les données relatives à la répartition des dommages, soit sur les altérations d'origine géologique observées à la surface du sol. L'introduction, par C. F. Richter, de la notion de magnitude sismique a marqué un progrès considérable dans l'étude des tremblements de terre. La magnitude est définie comme une fonction de l'amplitude maximale du mouvement du sol enregistrée à une distance donnée de l'épicentre. Cette amplitude est mesurée directement sur les sismogrammes. La frontière entre les plaques africaine et eurasienne est tectoniquement segmentée entre les Açores et l'arc de Gibraltar, et présente des régimes de déformation variés. Dans la région des Açores, cette limite est marquée par une activité tectonique liée à l'interaction entre plusieurs structures de dorsales et de failles transformantes.

Dans une série de travaux, Gutenberg et Richter ont publié des tables et des nomogrammes permettant de déterminer la magnitude d'un séisme à partir des amplitudes des ondes préliminaires ainsi que des ondes de surface, notamment pour les événements dont le foyer se situe à moins de 40 km de profondeur. Il est probable que même le séisme de 1755, souvent considéré comme la plus importante secousse enregistrée dans l'histoire, n'ait pas dépassé une magnitude de 9.

Estampe sur papier d'après une gravure à l'eau-forte, 36,1 × 46,5 cm, vers 1760.
Source : Bibliothèque nationale de France (BnF).

Le séisme de Lisbonne de 1755 a profondément changé la manière dont les sociétés européennes percevaient et géraient les catastrophes naturelles. Pour la première fois, un gouvernement — celui du marquis de Pombal, Premier ministre du Portugal — entreprit une enquête systématique sur les effets du séisme : un questionnaire fut envoyé dans tout le pays pour recueillir des données sur les horaires, les intensités, les dégâts et les effets géologiques.

La notion de résilience est étroitement liée à celle de risque, lui-même défini comme le produit de l'aléa et des enjeux exposés : Risque=Aléa×Enjeux

Ainsi, le tremblement de terre de Lisbonne a joué un rôle central dans la création d'une mémoire historique collective qui dépasse le simple souvenir d'un désastre. Il sert de référence pour la formation des professionnels de la gestion des catastrophes, pour l'élaboration de plans d'urgence modernes et pour la sensibilisation du public à la vulnérabilité face aux aléas naturels. Des événements comme la conférence du 250e anniversaire du séisme ont contribué à ranimer ce souvenir historique, rappelant au peuple portugais les leçons du passé et renforçant l'importance de la prévention, de la préparation et de la solidarité face aux catastrophes.

En géographie, la résilience désigne la capacité d'un territoire, d'un système ou d'une communauté à résister, absorber, s'adapter et se reconstruire après un choc ou une perturbation, qu'elle soit naturelle (séisme, inondation, tempête) ou d'origine humaine (crise économique, conflit, pollution). Elle ne se limite pas à un simple retour à l'état initial, mais implique souvent une transformation adaptative où le système territorial tire parti de la crise pour renforcer sa capacité d'anticipation et de réponse aux aléas futurs (Reghezza-Zitt & Rufat, 2015 ; Cutter et al., 2008).

Le tremblement de terre de Lisbonne en 1755 constitue un événement fondateur dans l'histoire de la gestion des catastrophes au Portugal. Il a profondément marqué la conscience collective et continue d'influencer la politique de préparation et de réponse aux catastrophes naturelles dans le pays. Bien que des efforts de protection civile structurés n'aient été mis en place qu'au début du XXIe siècle, le souvenir de 1755 a servi de référence constante pour sensibiliser la population et guider les actions gouvernementales. Cette expérience historique a permis au Portugal de développer, dès les premières années du XXIe siècle, des plans d'urgence régionaux et locaux particulièrement détaillés et complets, une étape que beaucoup d'autres pays n'avaient pas encore franchie. Par exemple, en France, les plans sismiques restent surtout préventifs et locaux, avec une préparation opérationnelle limitée.

Intensité, magnitude : Comment mesurer le séisme record de Kamchatka ?

Texte Walid Douzi

En juillet 2025, un séisme majeur à sévi au large de la péninsule de Kamchatka, en Russie. Avec une magnitude de 8,8 sur l'échelle de Richter, selon l'USGS, il représente le séisme le 6ème séisme le plus fort jamais enregistré, faisant de lui le plus puissant depuis celui de la côte Pacifique du Japon, en 2011.

Ce séisme n'est pas venu seul, un *foreshock* (séisme de plus faible magnitude qui se produit avant un autre dans la même zone sismique), de magnitude 7,4 s'est matérialisé 9 jours avant, puis un *aftershock* (séisme de plus faible magnitude qui se produit après un autre dans la même zone sismique) de magnitude 7,8 est venu aggravé les dégâts. Le tout a mené à un bilan d'un mort et de 25 blessés ainsi qu'à plusieurs alertes tsunamis ayant impacté les États-Unis, l'Amérique du Sud, le Japon, mais aussi localement, avec des vagues de l'ordre de près de 20 mètres selon l'académie des sciences russe. Malgré l'ampleur, les impacts engendrés par ce séisme restent relativement modérés compte tenu de son intensité et

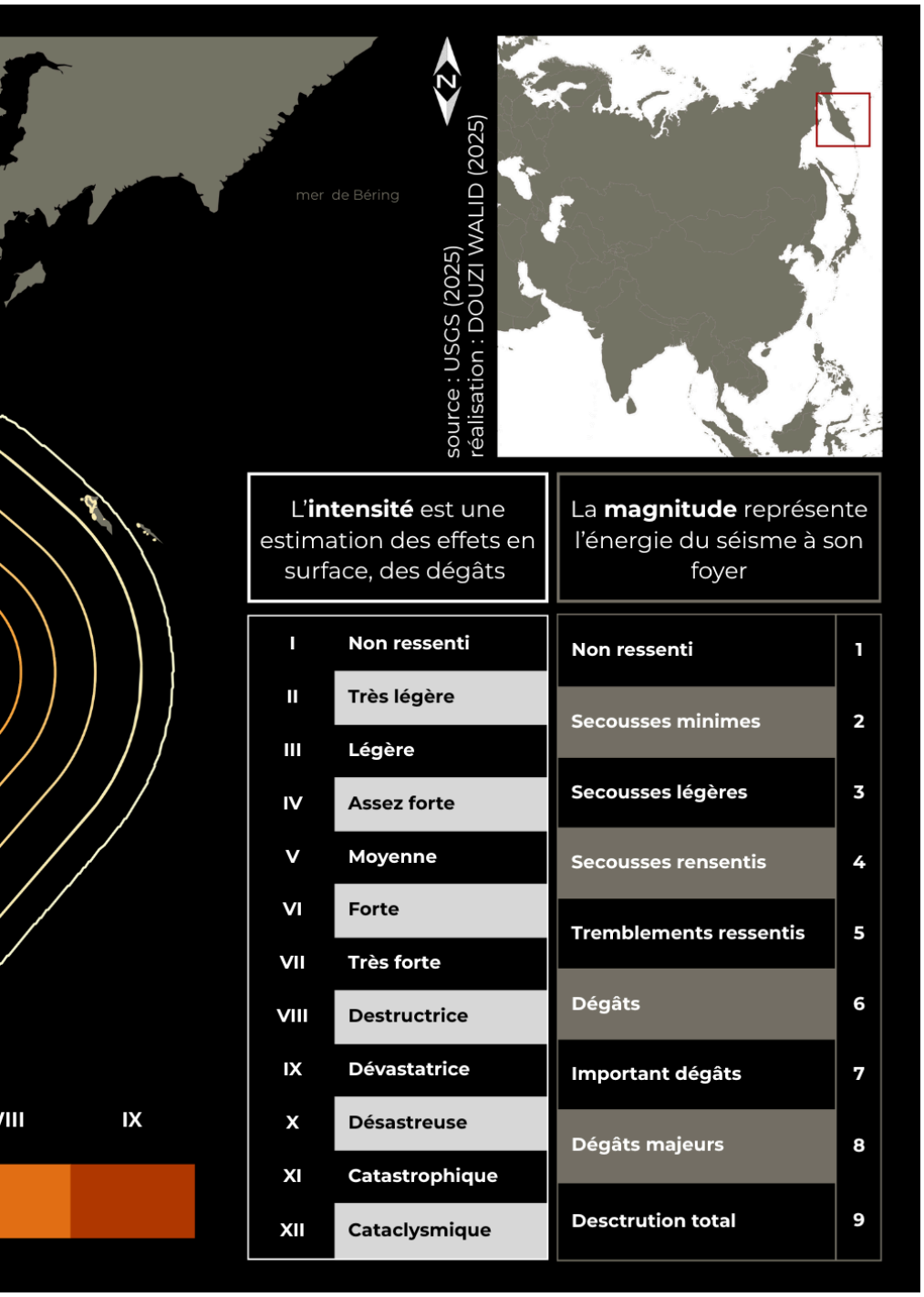

aux systèmes d'alerte. Cela nous amène ainsi à parler de la différence entre ces deux métriques.

D'une part l'échelle de Richter caractérise la puissance d'un séisme à son foyer, sa magnitude, qu'importe la profondeur de ce dernier, ou bien de la nature de ce qui va être impacté. A noter que cette échelle est logarithmique, c'est à dire qu'un séisme de magnitude 6 est 10 fois plus puissant qu'un de 5 et qu'un de magnitude 7, est 10 000 plus puissant qu'un de 3. Tandis que l'échelle de Mercalli mesure l'intensité d'un séisme en se basant sur l'observation des conséquences du séisme, catégorisé en 12 degrés.

Ainsi, cette petite étude de cas nous à permis de déceler qu'un séisme n'engendre pas forcément une concomitance forte magnitude et forte intensité, tout dépend de la localisation.

Le Japon aime ses supérettes et personne ne pourra les lui enlever

Texte Mathias Soldati

Connues pour être ouvertes 24/24 tous les jours de l'année, les konbinis, petites supérettes, proposent à la vente l'ensemble des produits de première nécessité. Depuis les années 90 ces établissements privés se sont montrés terriblement efficaces en cas de crise, au point de devenir un enjeu de sécurité nationale, pour le meilleur et pour le pire.

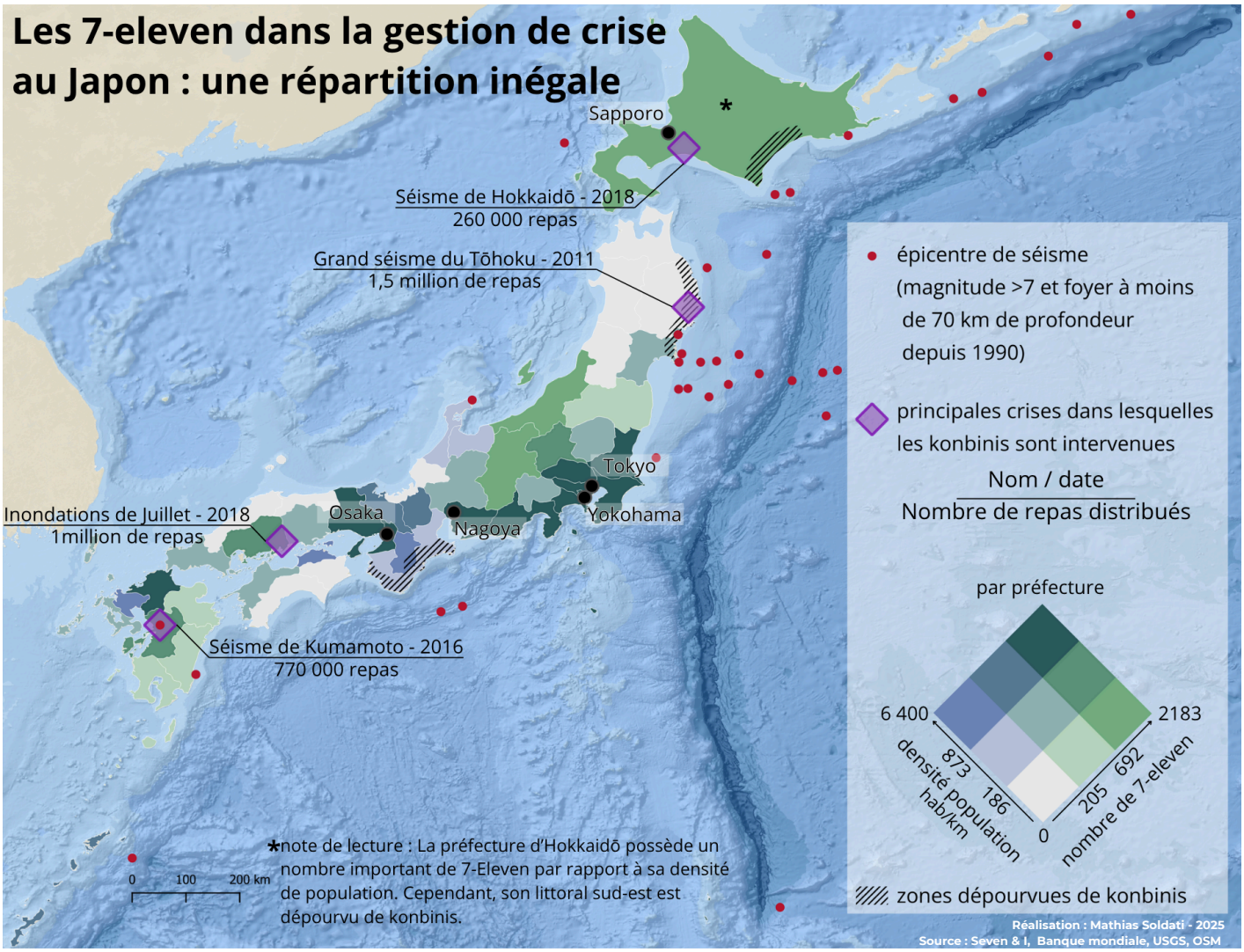

En effet c'est à partir de 1995 et le séisme de Kobe que le gouvernement japonais se rend compte que la chaîne logistique de ces entreprises permet un acheminement des besoins de première nécessité bien plus rapide que celle que l'état serait capable de mettre en place. S'ensuit alors la signature du premier accord informel permettant une coopération entre la préfecture de Tokyo et 7-Eleven. Avant que le gouvernement ne décide de s'appuyer sur ces derniers en cas de crise, notamment en cas de catastrophe naturelle, dans un pays connu pour ses nombreux tremblements de terre.

Durant les 30 dernières années ce rôle c'est développé avec une institutionnalisation de plus en plus importante, avec en 2005 le premier accord officiel, puis en 2011, suite au tremblement de terre et tsunami de Tohoku le rôle des konbinis en tant que "Private Lifeline Providers" est inscrit dans les plans nationaux de gestion des catastrophes. Cela permet une coordination public-privé à l'échelle de chaque préfecture ou municipalité, organisant la livraison de vivres ou la formation conjointe des employés locaux des deux secteurs en cas de crise. En plus d'un dispositif d'évacuation organisé autour de ces commerces, les lieux de rassemblement et d'abri se trouvent, si possible, à proximité.

Ainsi, les konbinis ne se contentent pas de vendre de la nourriture : ils distribuent aussi des premiers soins, disposent de générateurs électriques de secours, de bornes Wi-Fi gratuites et assurent une présence vitale dans les zones sinistrées. La plus importante de ces compagnies, 7-Eleven, possède plus de 21 000 magasins au Japon (contre 16 000 pour

FamilyMart, seconde chaîne la plus importante). Répartis à travers l'ensemble du pays, ces points de vente sont ravitaillés par plus de 180 centres logistiques, permettant un modèle logistique extrêmement décentralisé et donc à chacun de ces magasins d'être approvisionné par plusieurs de ces centres. La coopération entre 7-Eleven et le secteur public se traduit à travers plus de 300 accords public-privé (contre 200 pour FamilyMart). La franchise s'impose comme un acteur incontournable de la gestion de crise au Japon.

Et pour le pire ?

En 2024, la société québécoise Couche-Tard fait savoir son intérêt pour le rachat de la maison mère de 7-Eleven, Seven & I Holdings, afin de s'implanter sur le marché asiatique. Une première offre de 38,5 milliards de dollars est faite en août, immédiatement refusée par l'entreprise japonaise, qui juge qu'elle ne reflète pas la juste valeur de la société. Une seconde offre de 47 milliards de dollars est proposée en octobre de la même année. Cette dernière alerte le gouvernement japonais, qui s'empresse d'inscrire 7 Eleven sur la liste des entreprises stratégiques protégées, rendant son acquisition plus difficile pour les groupes étrangers. En effet, comme nous l'avons détaillé précédemment, l'entreprise joue un rôle essentiel dans la gestion de crise. Son passage sous une direction étrangère pourrait remettre en cause cette organisation, d'autant plus que ce rôle logistique se fait régulièrement à perte pour les konbinis. Le gouvernement japonais n'indemnise ni les repas distribués gratuitement ni les coûts de réapprovisionnement accéléré. En échange, les entreprises bénéficient de subventions, de déductions fiscales ou d'autres avantages, mais cette mobilisation relève surtout de la culture japonaise du *kyōryoku*, c'est-à-dire du sens du sacrifice et de la coopération pour la nation — une valeur difficilement transposable dans un modèle étranger. Au-delà de la levée de boucliers de l'État japonais, la direction de Seven Eleven a également mené une restructuration stratégique de son entreprise afin de rester maîtresse de son destin et de rassurer ses actionnaires, aboutissant finalement à l'abandon de la tentative de rachat par Couche-Tard, annoncé en juillet 2025, le groupe canadien reprochant la mauvaise volonté de la partie japonaise. Un échec qui révèle l'importance accordée des 7-Eleven dans la société japonaise, ainsi que sa dépendance au monde de la finance.

Sources : *Le Monde, Offre d'achat de Seven & i par le canadien Couche-Tard, 29 août 2024.*
Cabinet Office Japan, White Paper on Disaster Management in Japan 2023.
Meyer-Ohle, H. (2021), Business models and stakeholders in Japan's convenience stores, Asian Business & Management.

Hong Majaya, (2019)

Les tourbières, des écosystèmes riches à préserver

Par Lorette Pohon, **Master 2 de gestion de l'environnement à l'université Paul Valéry** (Montpellier)

Tourbière de Clarens, 16 mai 2025 (Jean Lhotellier)

Bien que la récente prise en compte de l'existence des tourbières dans le monde, ainsi que la biodiversité qu'elles contiennent ait permis de s'y intéresser davantage et de limiter l'impact néfaste de l'homme sur ce type d'espaces, ces dernières ont subi malgré tout pendant des centaines d'années une pression anthropique ayant mis à mal leur état. Les tourbières font partie de la catégorie des zones humides qui sont les milieux ayant été les plus négligés, notamment depuis la révolution industrielle, car ces espaces ont été abondamment drainés, entre autres à des fins agricoles. Ce type de pratiques est apparu dès la fin du XVIe siècle de manière officielle, de par la mise en place de législations en faveur de l'assèchement des zones humides. Les dernières lois le permettant seront votées dans les années 1960-1970. Le but de ces assèchements était d'utiliser ces surfaces afin de permettre la culture de céréales principalement durant les phases d'expansion démographique. S'ajoute à l'assèchement l'extraction de tourbe, cette dernière étant à l'époque un moyen de se chauffer, mais également source de rémunération puisqu'elle était couramment utilisée en médecine pour ses vertus antiseptiques et absorbantes.

L'une des premières mesures de protection ayant bénéficié aux zones humides est la convention de Ramsar sur les milieux humides (1971). Traité ratifié par la France en 1986 et s'est alors engagée à préserver les zones humides de son territoire. La loi n° 2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques a également permis une grande avancée dans la prise en compte des zones humides lors de projets d'aménagements interdisant leur destruction ou leur dégradation sans mesures de compensations mises en place parallèlement. Pour ce qui est des outils de gestion et de protection, le réseau Natura 2000, institué en 1992 et comptant aujourd'hui près de 27 000 sites (terrestres et maritimes) est ce que nous pourrions qualifier de plus bénéfique au maintien des zones humides de par le nombre d'espaces concernés par ces protections à l'échelle de l'union européenne.

Mais en réalité, qu'est ce qu'une tourbière ?

D'après le code de l'environnement, les tourbières représentent des « [...] terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire, la végétation quand elle y existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année » (Art. L.211-1). Sur le plan géologique, les sols de tourbière se décomposent en deux compartiments : l'acrotelme (il s'agit de la partie supérieure du sol de tourbière au sein de laquelle se font les fluctuations de la nappe phréatique, qui n'est donc pas saturée en eau sur toute son épaisseur en permanence) et le catotelme (compartiment sousjacent à l'acrotelme, qui correspond à la portion de sol qui se situe en permanence sous le toit de la nappe phréatique, et est donc saturée en eau tout au long de l'année, quelles que soient les variations du niveau de la nappe. Dans cette partie du sol de la tourbière, les conditions de vie sont anaérobies). Du fait de la saturation de ce type de milieux en eau ainsi que d'une anaérobie marquée, la dégradation de la matière organique au sein des sols de tourbières est défavorisée. Décroissante avec la profondeur et entièrement liée à la présence en eau dans le sol, elle est faiblement présente dans les parties superficielles (acrotelme), et inexistante dans les zones les plus profondes (catotelme).

La composition des tourbières et leurs caractéristiques leur permettent donc de stocker une quantité importante de carbone. Elles ont un rôle crucial pour la lutte contre le réchauffement climatique. En temps normal, à leur mort, les plantes rejettent dans l'air le dioxyde de carbone qu'elles contiennent. Or dans la tourbière, comme expliqué ci-dessus, la dégradation de la matière organique est fortement limitée voire impossible en profondeur. La tourbe étant un type de sol très acide de par sa saturation quasi-totale en eau et les plantes qui s'y développent, les plantes ne se décomposent pas, ce qui fait que la matière organique est stockée sans pour autant relâcher de gaz dans l'atmosphère.

Les tourbières, comme un grand nombre de zones humides sont des puits de biodiversité non négligeables. Elles abritent effectivement une large diversité de faune et flore qui sont friandes des zones humides et acides. De nombreuses espèces sont spécialistes des tourbières : mousses du genre Sphagnum, plantes carnivores (ex : Drosera rotundifolia). Ces zones peuvent héberger une très forte diversité d'invertébrés, d'odonates (libellules et demoiselles), d'amphibiens, d'oiseaux nicheurs, etc.

Elles constituent donc des refuges pour des espèces menacées ou à répartition très restreinte, et jouent un rôle crucial dans la conservation de la biodiversité. À l'échelle mondiale, les tourbières représentent 400 millions d'hectares (3% des terres émergées) et permettent ainsi de stocker 1,4 Gt de carbone. Cela représenterait environ 1/3 du carbone du sol mondial, c'est à dire le double de la quantité de carbone présente dans l'ensemble des forêts sur terre (Évaluation Mondiale des Tourbières : L'État des Tourbières dans le Monde, Programme des Nations Unies pour l'Environnement). Comme évoqué précédemment, les tourbières jouent un rôle phare dans la captation de dioxyde de carbone, mais il est important de noter que l'équilibre permettant ce phénomène est fragile et peut vite basculer si les conditions nécessaires à son maintien ne sont pas réunies. En effet, si la végétation n'est pas adaptée ou si pour des raisons anthropiques, les conditions hydrologiques de ce type de milieu ont été affectées, les tourbières peuvent rapidement s'assécher. Dans ce cas, ces dernières perdent alors leur capacité à empêcher la dégradation de matière organique, et ainsi leur aptitude à stocker du carbone. D'après le CNRS, au niveau mondial, les tourbières endommagées contribueraient entre 5 et 10 % de CO_2 émis par les tourbières dégradées sur l'ensemble des émissions anthropiques annuelles mondiales de CO_2.

Spiranthe d'été (Spiranthes aestivalis) Tourbières de Clarens, 8 juillet 2025 (Lorette Pohon)

Et sur le terrain ?

J'ai eu pour ma part la chance de réaliser mon stage de master 1, au sein de la communauté de communes du plateau de Lannemezan (65) avec pour mission d'effectuer le suivi des tourbières de Clarens. J'ai été très intéressée par la découverte de cet espace resté jusqu'à aujourd'hui encore très sauvage. L'implication de l'ancien maire de la ville de Clarens, ainsi que de la communauté de communes et du professeur Hervé Cubizolle passionné de tourbières, a permis de préserver ces dernières, en faisant aujourd'hui un puit de biodiversité très riche, en constante évolution naturelle. Le but final de ces sondages est d'évaluer la quantité de tourbe présente sur les tourbières de Clarens

(sachant que le site mesure 131,6 hectares dont 68,2 hectares de zone tourbeuse). Grâce à des carottages réalisés à quatre points clefs de ce même site, des analyses vont être menées afin de mesurer la teneur en carbone de la tourbe prélevée. En croisant les données de sondages à la barre et les données de teneur en carbone dans le sol, l'objectif final est d'obtenir un chiffre approximatif de carbone stocké au sein des tourbières de Clarens. J'ai également eu la chance de mener un inventaire de la Spiranthe d'été (Spiranthes aestivalis), qui est une orchidée que l'on retrouve uniquement dans les milieux humides, qui est une espèce très rare et en régression en France, ce qui lui a valu une protection au niveau national. La présence de la Spiranthe d'été est particulièrement surveillée au sein des tourbières de Clarens car le site possède de nombreux individus, ce qui en fait le plus important des deux seules stations actuellement connues en Hautes-Garonne et dans les Hautes-Pyrénées. Grâce à la protection dont elles ont bénéficié, ces dernières abritent de nombreuses espèces typiques des milieux humides, notamment des odonates qui viennent se reproduire dans les espaces où la nappe est affleurante. On y retrouve d'ailleurs l'Agrion de Mercure (Coenagrion mercuriale) qui est une espèce protégée au niveau national et que j'ai également eu la chance d'observer. Ce stage m'a permis de me familiariser avec ces milieux encore aujourd'hui très méconnus que sont les tourbières.

Agrion de Mercure (Coenagrion mercuriale), Tourbières de Clarens, 8 juillet 2025 (Lorette Pohon)

ART ET GEOGRAPHIE : Oeuvres et cartes sensibles, sur la visibilité des artistes féminines et des traditions décoratives marginalisées

texte Romane Pouget

Dans cette rubrique nous allons nous intéresser aux artistes d'hier et d'aujourd'hui qui interrogent notre société, l'espace et notre rapport au monde. Nous allons prêter attention à la vie et aux œuvres de Joyce Kozloff, une plasticienne américaine dont les travaux mêlent art, féminisme et cartographie décorative.

En 1971, elle rejoint un collectif de femmes : *"Los Angeles Council of Women Artists"* afin de dénoncer le manque de visibilité de ces dernières dans les expositions et galeries. Elle fait également partie du mouvement *"Heresies"*, un collectif d'artistes, d'interprètes, d'universitaires, d'écrivaines et de critiques basés à New York, dont le journal éponyme diffusait les idées féministes et artistiques du groupe de 1977 à 1993.
Ce dernier est conçu à l'origine comme "un espace d'expression et de réflexion" où les artistes pouvaient aborder des thèmes variés (le corps, la sexualité, le travail, la représentation des femmes, les questions raciales ou de classe) tout en valorisant des formes artistiques souvent considérées comme "mineures" (artisanat, décoration, textile).
Parallèlement à ces contributions écrites, Joyce Kozloff s'attachait à mettre en lumière ces formes d'art à travers sa propre pratique artistique, remettant en question la hiérarchie occidentale entre "grand art" et décoration. En effet, en 1973, elle découvre l'art traditionnel précolombien. Fascinée par la répétition des motifs décoratifs et l'anonymat quasi systématique des auteurs, elle réalise un ensemble de dessins influencés par ces thèmes, qu'elle transpose dans des peintures abstraites de grand format. Créant ainsi le mouvement *Pattern and Decoration*.

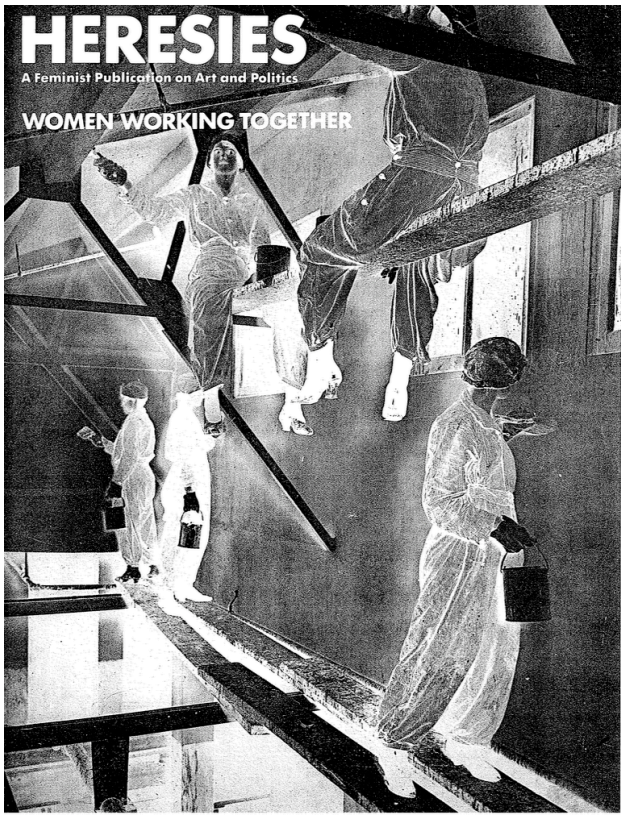

Heresies 7, *Women working together* (1979)

Pattern and Power (1970)

J. Kozloff, *Imperial city* (1994)

Elle s'intéresse particulièrement au fait que les arts décoratifs aient été historiquement le domaine de nombreuses femmes, souvent invisibilisées dans l'histoire de l'art. En valorisant ces pratiques, Kozloff cherche à reconnaître et légitimer le rôle des femmes comme créatrices. Par ailleurs, en s'inspirant des arts précolombiens, islamiques ou africains, elle décentre le regard traditionnel de l'art moderne, qui privilégie l'Europe et ses canons esthétiques. Ses compositions deviennent ainsi un espace de dialogue interculturel, où l'anonymat des créatrices et la richesse des traditions décoratives permettent de repenser les notions de valeur artistique et de propriété.

Joyce Kozloff prolonge son engagement féministe et décolonial en le transposant dans la cartographie. Ainsi, son travail crée un pont entre esthétique et critique sociale où féminisme et géographie se rejoignent pour subvertir les codes dominants.

Pour approfondir sa réflexion, elle mobilise la notion d'espace grâce la cartographie, employant les représentations géographiques comme vecteur d'analyse critique des rapports de pouvoir et des mécanismes de marginalisation culturelle. En effet, Joyce Kozloff réinvestit les codes coloniaux des cartes pour en révéler les rapports de domination qu'elles véhiculent. Les cartes qu'elle retravaille étaient souvent produites par des puissances coloniales et reflétaient une vision européocentrée et masculine du monde, où les territoires conquis étaient représentés comme des possessions à acquérir. Nous pouvons prendre l'exemple de l'œuvre *Los Angeles Becoming Mexico City Becoming Los Angeles (1993)* et *Imperial Cities* (1994) où les villes sont dépeintes par la superposition d'images et de motifs reflétant leur passé colonial.

Chez elle, la cartographie n'est pas un outil scientifique neutre, mais un langage symbolique et politique grâce auquel elle révèle les biais culturels, les inégalités et les oubliés de l'histoire. Son travail use des outils de représentation pour les subvertir en en faisant un support de mémoire, de résistance et de réappropriation féministe et décoloniale.

Los Angeles Becoming Mexico City Becoming Los Angeles (1993)

BRÈVES DU MOIS D'OCTOBRE :

Par François Lemonnier

ACTUALITÉ : 30 octobre - Evolution de la situation du Sahara Occidental. Des discussions au sein du conseil de sécurité de l'ONU (composé des cinq pays avec un siège permanent ainsi que de dix autres pays pour un mandat de deux ans) seront lancées. Ces discussions porteront sur le mandat MINURSO, la proposition d'autonomie marocaine, les alignements régionaux et les protocoles de dialogue. Ces discussions sont des tests grandeur nature des institutions onusiennes et il en découlera un possible changement d'équilibre dans cette région.

ANNIVERSAIRE : 4 octobre 1967 - Hassanal Bolkiah devient sultan du Brunei. Ce micro-Etat d'Asie du Sud, tire sa richesse des gisements de pétrole présents sur son territoire. Sa fortune personnelle est estimée à 30 milliards de dollars en 2025 et comprend entre autres, une collection de plusieurs centaines de voitures de luxe, un palais connu pour être l'un des plus grands au monde et plusieurs propriétés autour du globe. C'est le dirigeant actuel qui a la plus longue période d'exercice de ses pouvoirs. Il règne en monarque absolu depuis l'indépendance du Brunei en 1984, qui était auparavant une colonie britannique.

MÉCONNU : 17 octobre 1961, La répression meurtrière des travailleurs algériens - En plein conflit d'indépendance de l'Algérie, des travailleurs algériens manifestent pacifiquement dans Paris à la demande de la Fédération de France du Front de Libération National. Ils subiront la répression féroce et meurtrière des forces de l'ordre qui causeront 200 morts. Suite à cet évènement dramatique, le pouvoir politique est silencieux et les coupables ne seront pas inculpés. Ce n'est qu'en 2012 que François Hollande alors président de la république, reconnaitra officiellement son existence. Cette affaire n'a toujours pas fini d'agiter la classe politique, en 2024 les députés votent en faveur d'un texte qui pointe la responsabilité du préfet de police de l'époque, Maurice Papon. Toutefois, sous la pression de l'Elysée, la notion de crime d'Etat est retirée de ce texte.

VIE DES MASTERS : ALM, GER et ALM

Les étudiants de M2 **ALM** ont eu l'occasion d'assister le 30 septembre au GIP Loire Estuaire (Groupement d'Intérêt Public Loire Estuaire). Le GIP est une structure pluridisciplinaire créée afin d'observer, diffuser la connaissance et piloter des actions en faveur de l'estuaire de la Loire qui s'étend de la confluence avec la Maine jusqu'à la mer. L'estuaire de la Loire présente des enjeux forts qui nécessitent qu'on l'étudie. En effet, il s'agit d'une zone où se croisent des divers usages se rencontrent. Le GIP aide à concilier ces derniers tout en préservant les milieux naturels. Par ailleurs, les processus hydrosédimentaires et la qualité des eaux dans l'interface « fleuve-mer » sont complexes et nécessitent un suivi fin.

Nous avons pu aussi participer le 6 et 7 octobre aux Océanes Atlantique au Pouliguen. Cette année le thème était *"Les Yeux sur l'Océan : Observer, Partager, Décider après l'UNOC3*". Cet évènement vise entre autres à partager les connaissances sur les milieux marins et côtiers et à promouvoir une gestion éthique et concertée du littoral et des ressources marines.

Cette rencontre est organisée par l'APEEM (Association pour la Promotion Éthique des Énergies Marines)
Des acteurs québécois étaient invités comme Guillaume St-Onge, géologue à l'Université du Québec-Rimouski ou encore Jean-François Fortin, maire de Sainte Flavie. Cette collaboration permet de décloisonner le débat et de partager des savoirs et pratiques de gestion du littoral à l'échelle transatlantique. En effet, le Québec et la façade atlantique française partagent des défis communs comme la montée du niveau de la mer, l'érosion côtière, la cohabitation entre usages maritimes (pêche, tourisme, énergies, biodiversité).

Pour conclure, cet évènement nous a permis de mieux comprendre les enjeux abordés, les conférences étaient denses en information ce qui était très intéressant et les intervenants passionnés. Cependant, davantage d'interaction avec le public aurait été pertinent afin que nous puissions poser des questions ou simplement rebondir sur les diverses présentations.

Du côté du parcours **GER**, deux étudiants ont eu l'occasion d'être sélectionnés pour participer au concours national des 24h du SIG, événement organisé chaque année par Esri France afin de représenter l'iGARUN. Ce concours met à l'épreuve les compétences techniques, méthodologiques et créatives des participants à travers un défi intensif de cartographie numérique. Ce dernier consiste en la réalisation d'une *storymap*, outil de *webmapping* et de *storytelling* disponible au sein de l'écosystème Esri, devant cette année répondre au thème imposé portant sur la mobilité maritime : "Comment les SIG peuvent-ils être utilisés pour analyser, optimiser et rendre plus durable la mobilité maritime dans un contexte à forte pression environnementale ?". La réalisation de cette *storymap* devait être circonscise dans les 24h du déroulement du concours : un temps limité pour analyser le sujet, structurer le récit, sélectionner les données pertinentes, produire les cartes et mettre en forme l'ensemble dans une interface claire et cohérente. Au total, quatre binômes issus d'écoles d'ingénieurs ou de formations universitaires en géographie et géomatique ont concourus. La compétition a été marquée par une forte diversité des approches, certaines équipes mettant l'accent sur la durabilité environnementale, d'autres sur la logistique, la visualisation des routes maritimes ou encore l'innovation technologique. Au final, William et Walid ont réussi à finir deuxième.

William Miclon et Douzi Walid lors de la remise des prix des 24H du SIG au géoévènement d'Esri France. (© Vincent Krieger, 2025)

Entre autonomie communale et cohérence intercommunale : les enjeux du transfert de la compétence ZAN dans la communauté de communes Loire Layon Aubance

Article *élaboré à partir de l'échange avec Hélène Garnier, Directrice générale adjointe de la CCLLA, lors du cours "Transitions dans l'actualité de l'aménagement".*

La loi Climat et Résilience de 2021 a placé les collectivités locales devant un défi inédit : atteindre la zéro artificialisation nette (ZAN) d'ici 2050, avec comme première étape le division par deux de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2031. Derrière cet objectif à la fois ambitieux et nécessaire, s'entrevoit la possibilité d'une refonte des manières d'aménager et de gouverner, capable de relever les défis écologiques, territoriaux et sociétaux, présents et futurs. L'échange avec H. Garnier rend compte des tensions entre ambitions environnementales, contraintes juridiques et réalités des politiques locales.

Créée à la suite d'une fusion intercommunale, la CCLLA rassemble actuellement dix-huit communes situées au sud d'Angers, dans un territoire à la fois viticole, périurbain et rural. La fusion a permis d'unifier les moyens techniques et financiers, de mutualiser différents services, notamment l'urbanisme, l'assainissement, le développement économique et de renforcer la visibilité du territoire face à ses partenaires institutionnels.

H. Garnier accompagne l'intercommunalité a engager une série de démarches structurantes : le Projet de territoire 2020-2028, la Charte d'aménagement et de développement, La Charte paysagère, Le Plan de mobilité simplifié ou encore le Programme local de l'habitat (PLH) 2025-2031.

LIMITE ADMINISTRATIF ET OCCUPATION DU SOL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOIRE LAYON AUBANCE

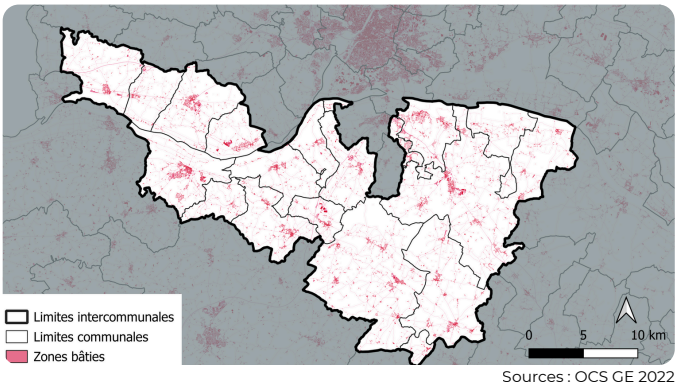

Sources : OCS GE 2022

Ces démarches témoignent d'une volonté politique forte d'articuler développement et sobriété, dans une logique d'équilibre entre attractivité, solidarité et transition écologique.
Cette dynamique se heurte cependant à une question centrale : faut-il transférer la compétence Plan Local d'Urbanisme (PLU) à l'intercommunalité ?

Depuis la loi ALUR de 2014, ce transfert est prévu sauf opposition d'une minorité qualifiée de communes. La minorité qualifiée correspondant à la fraction de communes et de population dont l'opposition suffit à empêcher la majorité qualifiée nécessaire pour un vote. En 2023, la CCLLA ouvert le débat : onze communes sur dix-huit, représentant 79 % de la population, se sont opposées au transfert.

MAJORITÉ QUALIFIÉE REQUISE POUR LE TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE PLU À L'INTERCOMMUNALITÉ

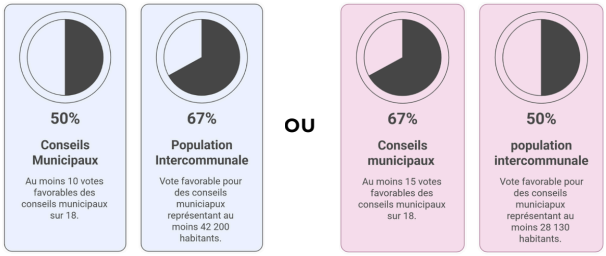

Sans PLUi, la réduction de 50 % de la consommation foncière (2021-2031) devient plus compliquée. Le SCoT du Pôle métropolitain Loire Angers (PMLA), en cours de révision, fixe les grandes orientations à l'échelle supra-communale. Mais comment décliner ces objectifs à l'échelle des 18 communes ? Comment répartir les "droits à artificialiser" entre des territoires aux profils très différents ?

À l'horizon 2026-2027, la loi prévoit un nouveau transfert automatique de la compétence PLU, sauf opposition d'une minorité de communes. Le débat reprendra donc bientôt. Cette échéance pourrait marquer un tournant : vers une gouvernance du foncier plus intégrée, capable de concilier planification, sobriété et attractivité.

Par William Miclon, François Lemonnier et Walid Douzi

Nous vous proposons ici un jeu dont les règles sont inspirées du morpion, *tic tac toe* en anglais. Le but est de remplir les grilles ci-dessous, en fonction d'une thématique (en haut à gauche), en respectant les conditions des lignes en rose. Ainsi, pour la thématique ville, la case du milieu doit être rempli par une ville asiatique abritant moins de 100 000 habitants et ainsi de suite. Ce jeu peut être joué seul (remplir le maximum de case) ou à deux (remplir chacun son tour une case de la grille, la partie se finie lorsque un joueur à rempli 3 cases alignées verticalement, horizontalement ou diagonalement, ou bien lorsque la grille est remplie).

TIC TAC TOPO :

UNE VILLE	*Ayant acceuilli des épreuves des JO modernes*	*Se situant en Asie*	*Etant une capitale*
Dont le nom commence par un "M"			
Abritant moins de 100 000 habitants			
Dont la création date d'avant l'an 0			

UN PAYS	*Etant une puissance nucléaire*	*Non impliqué lors de la WW2*	*N'ayant pas accès à une mer ou océan*
Etant traversé par le Mekong			
A majorité muslmane			
Utilisant une langue latine			

UN DRAPEAU	Ne contenant ni rouge, ni bleu	*Comportant une étoile*	*N'étant composé que de deux couleurs*
Représentant un pays ayant eu une femme comme chef de gouvernement			
Ayant changé depuis 1900			
Représentant un pays non colonisé			

UN DÉPARTEMENT FRANÇAIS	Commençant par "haut.e.s"	*Etant un territoire d'outre mer*	*Ayant un sommet à plus de 2000 m d'altitude*
Dont le numéro est pair			
Frontalité à un pays étranger			
Accueillant une fac de géographie			

Solutions de gauche à droite, de haut en bas :
Villes : Montréal, Mumbai, Manille – Chamonix, Thimphou, Vatican – Athènes, Pékin, Rome
Pays : Chine, Cambodge, Laos – Pakistan, Arabie Saoudite, Tadjikistan – France, Portugal, Andorre
Drapeau : Jamaïque, Nouvelle-Zélande, Finlande – Nigéria, Chine, Indonésie – Bhoutan, Ethiopie, Japon
Départements : Hauts-de-Seine, La Réunion, Isère – Haut-Rhin, Guyane, Pyrénées-Atlantiques – Haute-Garonne, Guadeloupe, Haute-Savoie

AGENDA DES ÉVENEMENTS DU MOIS DE NOVEMBRE :

Du 1 au 30 novembre	13 novembre	19 novembre	19 novembre	Du 25 au 27 novembre
30 days map challenge	**Journée romande de la géoinformation**	**conférence de Paul TOURRET : géopolitique et globalisation**	***GIS day***	**Journées scientifiques du GdR CNRS MAGIS**
en ligne	Lausanne	Quai de la Fosse, Nantes	*mondiale*	Lyon